

**EXERCICE D'EVACUATION DES LOCAUX, SITE VERNE**  
**vendredi 11 mai 2007. Présence des pompiers**

**Description et déroulement de l'exercice**

Un appareil prêté par les pompiers produit de la fumée « inoffensive » dans le couloir de l'externat proche de la communication entre les deux bâtiments à 8h20. Au bout de 3mn, un épais brouillard s'est répandu dans le couloir et un professeur sort de la salle de classe la plus proche. Les portes coupe-feu se ferment. Un bris de glace est percuté vers 8h25 dans le bâtiment pour déclencher l'alarme. La sonnerie ne retentit pas immédiatement. Des classes commencent à évacuer le bâtiment. Les sirènes retentissent à 8h34. La surveillante de la vie scolaire a bien appelé le service Intendance à 8h25, et l'attaché d'Intendance a prévenu aussitôt la secrétaire du Proviseur. Ni le proviseur, ni son adjointe n'ont été prévenus sur leur portable comme la procédure le prévoyait.

La secrétaire a appelé les pompiers à 8h26 ; puis une conseillère d'éducation a appelé directement les pompiers de son bureau et enfin l'ouvrier d'entretien un peu plus tard a également appelé et donné des renseignements très précis.

Dans le bâtiment 4, la sonnerie a été déclenchée plus tard, les personnes ont évacué avant d'entendre la sonnerie.

Les pompiers sont arrivés rapidement sur les lieux. Aucun accueil approprié n'était prévu, ils ne savaient pas dans un premier temps vers quel bâtiment se diriger. Les camions ont réussi à passer dans la cour (il est vrai qu'il s'agissait d'une journée peu chargée en cours). Les échelles ont été déployées sur le bâtiment de l'externat.

Le rassemblement des usagers a eu lieu sur le terrain de sport situé devant le gymnase.

Les professeurs ont rendu compte de leur effectif au proviseur et ont attendu le signal pour retourner en cours.

**FONCTIONNEMENT INSTALLATIONS D'ALARME**

Le niveau sonore de l'alarme est toujours insuffisant dans les locaux suivants :

- salles T8, T10, des Ateliers
- atelier menuiserie du lycée (un signal lumineux type flash est demandé par le professeur).

L'alarme n'existe toujours pas dans les locaux suivants :

- Le bâtiment 1 : administration et infirmerie,
- Les bâtiments préfabriqués occupés par les menuisiers de l'EMOP.

*Remarque 1 : il est normal qu'une alarme déclenchée à l'externat n'entraîne pas de déclenchement dans le bâtiment 4, car les bâtiments sont suffisamment éloignés l'un de l'autre pour ne pas mettre la sécurité des usagers en danger. En cas de sinistre avéré dans l'un des bâtiments, il est néanmoins préférable que tous les usagers évacuent et se retrouvent sur le terrain du gymnase, même s'il n'y a pas de danger potentiel (possibilité d'utiliser le mégaphone pour demander d'évacuer). De la même façon, l'infirmière doit évacuer aussi : si une personne qui*

ne peut pas se déplacer se trouve déjà à l'infirmierie, l'infirmière doit en informer les pompiers.

Remarque 2 : L'alarme ne s'est pas déclenchée dans les trois minutes après le bris de glace car le processus a été « acquitté » par un personnel Vie Scolaire. La temporisation de la sonnerie (3mn) permet de vérifier la réalité d'un sinistre avant le déclenchement de l'alarme et d'éviter les évacuations à répétition en raison des déclenchements intempestifs. **Mais la vérification de la réalité du sinistre doit intervenir dans les trois minutes. Il ne faut « acquitter le processus » que lorsqu'on s'est assuré qu'il n'y a pas de sinistre.** Pour permettre un diagnostic dans les trois minutes, un tableau des zones sera préparé par la gestion et affiché à côté de la centrale.

Remarque 3 : La centrale doit être le point de regroupement immédiat des personnels « d'autorité ». Ceux-ci doivent être prévenus sans délai par la Vie Scolaire (téléphones portables affichés à la centrale). Les personnels d'autorité devront à l'avenir endosser un gilet fluo (prévoir l'achat de plusieurs gilets) et se répartir immédiatement les tâches de coordination. Le mégaphone est stocké près de la centrale. Des piles neuves sont mises en place chaque trimestre (au moment des exercices d'évacuation).

## MODALITES DE L'EVACUATION

Remarques : Les élèves se sont bien comportés dans l'ensemble.

Huit élèves sont descendus par la cage d'escalier enfumée au lieu d'emprunter un autre passage, un professeur leur ayant indiqué de tenir la rampe.

La fumée s'est propagée rapidement dans toute la cage d'escalier et dans l'escalier communiquant avec l'autre bâtiment, aucune personne n'a emprunté ce passage. **A rappeler aux élèves : Il faut absolument éviter d'emprunter un escalier enfumé (préférer un autre escalier). Les élèves doivent rester groupés autour de leur professeur de l'évacuation jusqu'au rangement dans la cour pour permettre le comptage. Les professeurs doivent encadrer leur groupe à tout moment et maîtriser la réalité de leurs effectifs pour que les pompiers puissent évaluer s'il reste des usagers dans le bâtiment.**

A noter : Il faut l'accord des pompiers avant de retourner dans les bâtiments après un exercice.

## INTERVENTION DES POMPIERS

Remarque 1 : Les pompiers devraient dans l'idéal être accueillis par deux personnes, l'une responsable de l'établissement, l'autre plutôt technique pour leur indiquer les organes de coupure de gaz et autres renseignements. Il ne faut pas hésiter à rappeler les pompiers au (0)18 pour leur donner des précisions au fur et à mesure du déroulement du sinistre, ce qui constituera un gain de temps précieux lors de leur arrivée.

Remarque 2 : Tous les coordonnateurs du lycée devraient porter un gilet jaune fluo (ces gilets existent déjà). Le responsable des pompiers porte également un gilet jaune.

Remarque 3 : un exercice de cette nature (aucun personnel prévenu, appel des pompiers) sera organisé au cours du troisième trimestre de chaque année scolaire